

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 18 mars



Contact presse

- ARS : 06.39.25.23.30 - ars-mayotte-com@ars.sante.fr
- Préfecture : 06 39 69 00 31 - communication@mayotte.pref.gouv.fr

Coronavirus COVID-19 à Mayotte : un contrôle sanitaire renforcé à l'aéroport de Dzaoudzi

Actuellement au stade 1 de l'épidémie avec 3 cas confirmés, les autorités mettent tout en œuvre pour freiner l'introduction du virus à Mayotte et limiter sa propagation sur l'île. Suite aux mesures annoncées par le Gouvernement lundi 16 mars, l'Agence Régionale de Santé de Mayotte, en collaboration avec le Préfet de Mayotte et le Recteur de l'Académie, a mis en place un dispositif d'accueil sanitaire pour tous les voyageurs arrivant à l'aéroport de Dzaoudzi. Avec le soutien de la Croix Rouge Française/PIROI, ce contrôle sanitaire est opérationnel à partir d'aujourd'hui (mercredi 18 mars) et ce jusqu'à nouvel ordre.

Accueil sanitaire : les infirmières scolaires mobilisées à l'aéroport

A partir de mercredi 18 mars, toute personne, revenant de métropole ou d'une zone où circule le virus, sera interrogée par une infirmière à son arrivée à l'aéroport de Dzaoudzi. En partenariat avec le Rectorat, des infirmières scolaires se sont portées volontaires pour participer à ce dispositif.

Après le passage de la douane, les voyageurs doivent se présenter à cet accueil sanitaire où des questions leur sont posées :

- Provenance ?
- Avez-vous fréquenté ces derniers jours un cas infecté ?
- Présentez-vous des symptômes (toux, fièvre, difficultés respiratoires) ?

En parallèle, les infirmières scolaires rappellent à chaque voyageur qu'une mesure de confinement est demandée dans les 14 jours suivant l'arrivée à Mayotte et que les gestes barrières doivent être appliqués :

- Se laver les mains régulièrement à l'eau et au savon
- Tousser ou éternuer dans son coude et ne pas cracher par terre
- Utiliser des mouchoirs à usage unique
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Dans le cas où un voyageur présenterait des symptômes à son arrivée, il sera pris en charge et isolé sous une tente installée par la Croix Rouge Française / PIROI. Comme pour tout cas possible, le SAMU Centre 15 prendra ensuite en charge le patient, conformément aux procédures en vigueur.

Enfin, un dispositif d'information aux voyageurs a été renforcé avec la mise en place d'un message vocal à la descente de l'avion, un spot audio dans l'enceinte de l'aéroport et la remise d'un flyer avec les consignes sanitaires pour se protéger du virus et protéger son entourage.



Coronavirus COVID-19

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

**Numéro Vert local de l'ARS Mayotte pour
toutes les questions non médicales :**

0801 90 24 15

Du lundi au vendredi de 8h à 18h
Appel gratuit

**En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour
d'une zone touchée par le virus, composez le 15**

